

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/05/2012

Réception par le Prefet : 14/05/2012

Publication : 18/05/2012



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-5-5-2

Séance du vendredi 11 mai 2012

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU HAUT-RHIN

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la convention de partenariat entre le Département du Haut-Rhin et le CAUE jointe en annexe et autorise le Président à la signer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions